



# Durabilité Environnementale dans les Amériques



Organisation des  
États Américains

## Note de politique générale sur la durabilité environnementale

### Introduction

Depuis que la Commission Bruntland a introduit le concept de développement durable dans son rapport séminal, *Notre futur commun*, les gouvernements et leurs partenaires en matière de développement au niveau national, régional et international se sont évertués à rendre ce concept opérationnel dans les politiques, les programmes et les plans de développement. Une bonne partie des efforts considérables qu'ils ont déployés provient du fait que la durabilité est un concept extrêmement complexe qui a acquis, au fil du temps, des sens différents pour différentes personnes.

Malgré ces différences d'opinion, il existe le consensus généralisé que les ressources de la Terre sont en train d'être consommées à un rythme plus rapide que le rythme de leur reconstitution. Cette constatation a débouché sur une prise de conscience croissante de l'importance de s'assurer que les contributions des ressources naturelles au processus de développement se maintiennent à travers le temps. Des progrès encourageants ont été accomplis avec la mise au point d'indicateurs « intelligents » capables d'alerter les utilisateurs des ressources naturelles des situations où le seuil maximal des ressources a été dépassé et où des mesures correctives s'avèrent nécessaires. Les gouvernements disposent désormais d'un large éventail de politiques, de lois et de stratégies propres à établir un certain degré d'équilibre entre l'exploitation des ressources et la reconstitution de celles-ci. La participation croissante du secteur privé et des organisations de la société civile à la recherche de la durabilité mérite d'être soulignée. À travers tout le Continent américain, il y a des signes qui indiquent que le respect et la supervision volontaires des lois sur l'environnement et sur le commerce sont en augmentation constante.

Et pourtant, il continue à y avoir de nombreux défis en matière de promotion de l'accès à l'eau et à la terre, de gestion des risques liés au climat et, d'une manière générale, d'amélioration de la gouvernance de l'environnement. Cette note de politique générale examine plusieurs de ces défis et propose quelques interventions de la part des pouvoirs publics. De même elle examine les répercussions qu'aurait une aggravation de la crise financière mondiale sur les initiatives destinées à améliorer la durabilité environnementale.

## I. Défis à la durabilité environnementale

### Problèmes d'accès

Les problèmes d'accès sont soulevés à tous les niveaux des efforts déployés en faveur de la durabilité environnementale, mais plus particulièrement en termes d'accès à la technologie et aux savoir-faire et en termes d'accès aux ressources naturelles (terre, eau) et au crédit. Les pays et les individus les plus pauvres sont toujours laissés pour compte dans ce qui devrait être une marche mondiale vers la durabilité. C'est un fait établi que les pays les plus riches surexploitent les ressources mondiales et, ce faisant, ils mettent en danger les moyens de subsistance d'un nombre de plus en plus grand de personnes, en particulier des plus pauvres. Nous avons maintenant des preuves irréfutables, en ce qui concerne le phénomène du réchauffement de la planète, que l'humanité a peut-être suscité une crise pour laquelle il n'existe pas de solution immédiate.

Bien que des connaissances considérables aient été produites à travers le monde, il existe encore de grandes inégalités dans la manière dont ces connaissances sont partagées entre les riches et les pauvres. Les pays les plus pauvres du Continent américain se trouvent dans une situation nettement défavorable, vu qu'il ne sont pas en mesure d'acquérir, aux prix du marché, la technologie cruciale qui pourrait améliorer leurs perspectives de développement dans des domaines tels que les communications, les énergies renouvelables, la production d'eau et l'élimination des ordures, la biotechnologie et l'adaptation au changement climatique. Cette situation s'améliore lentement grâce à des accords internationaux, tels que les Conventions des Nations Unies sur le droit de la mer, le changement climatique et la biodiversité, respectivement. Mais il reste encore beaucoup à faire pour combler l'écart en matière d'équité et l'écart en matière de durabilité entre les pays et les citoyens du monde.

Au niveau national, le manque d'accès des pauvres à la terre, à l'eau, au crédit et aux services d'assainissement constitue un problème grave pour les décideurs. Les pauvres ont la perception que ces ressources clés sont plus accessibles dans les villes, ce qui a entraîné une urbanisation accélérée, qui, à son tour, a aggravé la pression exercée sur des infrastructures urbaines déjà inadéquates.

### Interventions des pouvoirs publics

Les problèmes d'accès qui ont été identifiés sont extrêmement complexes et exigent des interventions concertées au niveau mondial, régional et national. La communauté internationale doit s'engager à nouveau à respecter les engagements qu'elle a pris dans les conventions internationales d'améliorer l'accès des pays en développement à la technologie et au savoir-faire. Au niveau continental, il faut accorder un soutien accru aux programmes de coopération technique qui contribuent à mobiliser les compétences excédentaires vers les pays qui ont un besoin urgent de ces compétences. Au niveau national, il faut accorder une attention particulière aux aspects de redistribution de la politique sociale afin de stimuler une croissance économique plus forte ou plus équilibrée, qui financera les réformes et les améliorations en matière de bien-être social et renforcera le potentiel des membres de la société en matière de productivité. Même s'il est peu probable que l'exode rural vers les villes soit stoppé, il doit être ralenti par des politiques et des stratégies de développement rural novatrices et ciblées, de nature à s'attaquer aux causes de l'urbanisation. Cette approche doit être complétée par des mesures qui mettent à profit les débouchés qu'offre l'urbanisation et qui créent des villes durables. Une ville qui tend vers la durabilité améliore la santé publique et le bien-être des citoyens, réduit ses impacts négatifs

sur l'environnement, recycle de plus en plus ses matériaux et utilise l'énergie avec une efficacité croissante (Lee, 2007).

## II. Assurer la durabilité des ressources en eau

La pollution des bassins hydrologiques et des habitats aquatiques provoquée par les déchets urbains, industriels et agricoles, la surexploitation et la pollution des aquifères souterrains et les impacts des phénomènes atmosphériques extrêmes, combinées avec la perspective à plus long terme de la pénurie d'eau déclenchée par la variabilité du climat et le changement climatique sont au nombre des principaux problèmes et préoccupations dans le secteur de l'eau dans les Amériques – une région qui est dotée très inégalement de ressources en eau.<sup>1</sup> Des conditions de stress hydrique prédominent dans la Caraïbe, sauf à la Dominique et à la Jamaïque. Mais même dans les pays qui ne sont pas touchés par le stress hydrique, il existe des variations considérables de la disponibilité d'eau entre les régions, en partie à cause des conditions physiographiques, de l'urbanisation, du déboisement et des utilisations.

Le lien entre le changement climatique et l'eau est à l'origine d'une préoccupation majeure dans tous les pays du Continent américain. On a extrapolé que non seulement le changement climatique allait provoquer une augmentation des précipitations dans certaines régions mais qu'il allait également aggravé la sévérité des sécheresses dans d'autres régions. Ces deux situations vont affecter la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes, en particulier des pauvres. Des estimations récentes du Programme des Nations Unies pour le développement indiquent que le changement climatique rend déjà plus difficile de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.<sup>2</sup> On s'attend à ce que des épisodes d'inondation prolongés entraînent une augmentation des maladies transmises par vecteurs et on estime que les sécheresses et les températures extrêmes causeront des coups de chaleur et des maladies respiratoires. Au cours du temps, il est possible que des quantités considérables de réfugiés climatiques se voient forcés d'abandonner des pâturages brûlés par la sécheresse, dévastés par les incendies de forêts et devenus inutilisables à cause des inondations. Le bouleversement qui se produira dans l'agriculture et dans la production des aliments aggravera encore davantage la situation sociale et économique des agriculteurs et des pêcheurs marginaux qui doivent déjà affronter des conditions de marché défavorables et la baisse des prix des produits de base. La plus grande vulnérabilité sera constatée dans les systèmes non gérés ou dans les systèmes qui sont soumis à de fortes pressions, mal gérés ou gérés de manière non durable du fait de politiques qui n'encouragent pas une utilisation rationnelle de l'eau, la protection de la qualité de l'eau, une gestion correcte des bassins versants, une gestion de l'eau qui varie en fonction de l'offre et de la demande.

### Interventions des pouvoirs publics

Compte tenu de l'ampleur des répercussions du changement climatique sur tout ce qui concerne l'eau, il est urgent que les gouvernements du Continent américain et leurs partenaires en matière de développement:

---

<sup>1</sup> Le changement climatique, tel qu'il est défini par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) désigne tout changement du climat au cours du temps que celui-ci soit dû à la variabilité naturelle ou résulte d'une activité humaine. Cette définition diffère de celle utilisée dans la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) où les changements climatiques désignent des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui vient s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables (GIEC, 2001). La variabilité du climat est normalement associée à des régimes climat-océan pluriannuels et fluctue d'un régime à l'autre.

<sup>2</sup> GIEC, 2007. Résumé à l'intention des décideurs du Bilan 2007 des changements climatiques: les bases scientifiques physiques, contribution du Groupe de travail I au Quatrième rapport d'évaluation du GIECC, Cambridge et New York, Cambridge University Press.

- améliorent leur compréhension des impacts du changement climatique sur les caractéristiques hydrologiques cruciales des bassins d'eau douce
- renforcent leurs capacités à mieux comprendre les vulnérabilités et les risques en matière de climat
- appuient la prise en considération de l'adaptation au changement climatique dans la planification nationale et sectorielle
- mettent au point des prévisions effectives et en temps opportun ainsi que des systèmes d'alerte rapide qui appuieront la mise en œuvre des mécanismes d'adaptation au changement climatique
- mettent en place des actions d'éducation et de sensibilisation du public afin de le préparer à l'éventualité des sécheresses et des inondations
- adoptent les principes et des approches de gestion intégrée des ressources hydriques, capables de promouvoir le développement coordonné des ressources en eau, en sol et des ressources connexes
- améliorent les variétés de plantes afin de produire des variétés plus résistantes à la sécheresse ou des variétés qui produisent davantage de masse par unité d'eau consommée
- encouragent l'amélioration des pratiques agricoles afin d'accroître la quantité d'eau absorbée après la pluie et améliorer la capacité de rétention du sol
- améliorent la gestion des cultures et du cheptel
- améliorent les soins de santé primaire et les installations de santé publique.

### III. Atténuation des risques de catastrophes naturelles

Les Amériques sont extrêmement prédisposées aux catastrophes naturelles du fait de leur géographie.<sup>3</sup> L'augmentation systématique du nombre de catastrophes naturelles et le montant sans précédents des pertes qu'elles provoquent continuent à mettre en péril le bien-être économique et social de la région. Les impacts constatés et anticipés du changement climatique (y compris des ouragans plus forts, les changements dans les régimes pluviométriques et la montée du niveau de la mer) augmentent la vulnérabilité de la région et menacent de retarder encore davantage son développement économique et social. Cette vulnérabilité croissante intéresse plus particulièrement les petits États insulaires en développement, les régions côtières de faible élévation, les régions et les habitats arctiques où le risque croissant de catastrophe du fait du changement climatique met en péril la viabilité économique. Pour la plupart des pays, les pertes économiques associées aux phénomènes atmosphériques extrêmes dépassent leur résilience économique ; c'est-à-dire qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour financer leur reconstruction. Les pertes élevées causées par les catastrophes annuelles suggèrent que les pays ne s'attaquent pas suffisamment ni de manière appropriée au risque de catastrophe afin de diminuer leur vulnérabilité et mettre en place une résilience aux niveaux local et national. Cinq des dix pays les plus touchés par des phénomènes atmosphériques extrêmes entre 1997 et 2006 sont des États membres de l'OEA (le Honduras, le Nicaragua, la République dominicaine, Haïti et le Venezuela).<sup>4</sup>

#### Interventions des pouvoirs publics

Les gouvernements et leurs partenaires en matière de développement vont devoir consacrer une quantité nettement supérieure d'énergie et de ressources afin de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité – telles que l'urbanisation accélérée, les taux élevés de pauvreté, la faiblesse des institutions, une planification inappropriée de l'utilisation du sol, une mauvaise gestion de l'environnement et le non respect des normes de construction. Les mesures qui seront prises pour s'attaquer à ces problèmes contribueront à établir la durabilité environnementale et à préserver les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, c'est-à-dire les pauvres.

Compte tenu de ce contexte, les gouvernements et leurs partenaires en matière de développement doivent prendre des mesures immédiates afin de :

- renforcer la capacité nationale et locale à gérer les risques de catastrophe naturelle
- adopter une approche plus proactive de la gestion intégrée des risques de catastrophe (IDRM) dans la région, en mettant l'accent sur la gestion préalable des risques de catastrophe (analyse des risques, prévention et atténuation de leurs effets, et financement préalable de la réduction des risques de catastrophe), y compris le *renforcement des systèmes législatifs et institutionnels nationaux en matière d'IDRM et l'intégration de l'IDRM à la planification du développement*
- mettre en place des synergies effectives et durables entre la gestion des risques de catastrophe et la politique d'adaptation au changement climatique et les agendas de programmation

---

<sup>3</sup> Les catastrophes naturelles désignent spécifiquement les phénomènes dont les impacts dépassent la capacité locale ou nationale à y faire face et pour lesquels il est donc nécessaire de demander à l'extérieur une aide d'urgence (est-ce qu'il s'agit d'une catastrophe naturelle seulement s'il faut faire appel à une aide extérieure ?)

<sup>4</sup> Source: Global Climate Risk Index 2008 – Sven Harmeling – German Watch

- appuyer et mettre en application des stratégies de planification de l'adaptation aux catastrophes naturelles qui utilisent les meilleures pratiques disponibles ainsi que des instruments et des outils de gestion des risques de catastrophes
- appuyer la création et le perfectionnement des connaissances dans le domaine des risques de catastrophes au niveau communautaire, national et régional, qui prennent en considération les risques liés au climat, y compris les systèmes harmonisés d'information sur les risques qui incorporent le risque de catastrophe aux processus décisionnels en matière de développement
- mobiliser des ressources techniques et financières nouvelles et additionnelles en appui à la réduction intégrée des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique
- renforcer la gestion des risques de catastrophes dans les pays vulnérables en établissant des partenariats efficaces avec les organisations pertinentes au niveau national, régional et international.



#### IV. Réduction de la dégradation des sols

La terre est l'un des facteurs les plus cruciaux dans le processus de développement, conjointement avec la main-d'œuvre, le capital et la technologie. Son caractère multiforme est reflété dans ses utilisations multiples, y compris les activités d'extraction de ressources (sylviculture, agriculture, pacage et exploitation minière), les infrastructures pour les établissements humains (logements, transports et centres industriels), les activités de loisirs, les services dispensés par les systèmes écologiques (tels que le contrôle des inondations, l'approvisionnement en eau et le filtrage de l'eau), l'appui aux valeurs esthétiques, religieuses et culturelles et le maintien de la composition et de la diversité des systèmes écologiques (ESA 2000).<sup>5</sup> La terre diffère des autres moyens de production en ce sens qu'elle est fixe dans son offre et spécifique dans sa localisation (Dawson, 1984).<sup>6</sup> Ces caractéristiques ont une importance particulière pour tous les pays du Continent, mais plus particulièrement pour les petits États insulaires en développement (SIDS/PEID) qui n'ont pas la gamme complète d'options dont disposent les États plus grands et plus développés pour accroître la productivité du sol, intensifier son utilisation et accroître la production agricole à un rythme supérieur à celui de la croissance démographique et, d'une manière générale, maintenir des densités de population et des niveaux de vie élevés. En outre, dans les PEID, le sol est beaucoup plus vulnérable à la dégradation, que celle-ci soit le fait d'activités humaines ou de facteurs naturels.

La dégradation des sols est reconnue comme étant un phénomène mondial qui a une incidence négative sur la productivité agricole et les moyens de subsistance de la société dans plus de 110 pays de tous les continents, à l'exception de l'Antarctique. On estime que 42 milliards de dollars de revenus et 6 millions d'hectares de terres productives sont perdus, chaque année, du fait de la dégradation des sols et de la baisse de la productivité agricole (PNUD/FEM, 2004). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) estiment qu'environ 25 millions de tonnes de sol se perdent chaque année uniquement à cause de l'érosion par l'eau ; entre 1975 et 1990, 220 millions d'hectares de forêts tropicales ont été dégradées, principalement pour la production d'aliments et 680 millions d'hectares, ce qui représente 20% des prairies et des zones de pâturage mondiales ont été dégradés (FAO/PNUE)<sup>7</sup>.

Le Programme d'action de la Barbade sur le développement durable des petits États insulaires en développement<sup>8</sup> reconnaît que la dégradation des sols est l'un des principaux problèmes de gestion à long terme des PEID. Bien que le problème de la dégradation des sols dans les PEID de la Caraïbe n'ait pas été déterminé scientifiquement dans toute son extension, le PNUE estime que plus de 300 millions d'hectares de sol ont été dégradés et que près de 30% des récifs de corail de la Caraïbe sont menacés de destruction. Trente pour cent des plus de 400 hectares de forêts naturelles qui ont disparu à travers le monde au cours des trois dernières décennies se trouvaient dans la région de la Caraïbe (PNUE/GEO).<sup>9</sup>

La dégradation du sol prend un sens particulier pour les PEID, compte tenu des nombreux inconvénients qui découlent de leur taille, y compris un éventail réduit de ressources, une base limitée de ressource en sols, des bassins hydrographiques relativement exigus et des

<sup>5</sup> Commission sur l'utilisation du sol de l'Ecological Society of America (ESA) 2000.

<sup>6</sup> Andrew Dawson (1984): *The Land Problem in the Developed Economy* – Croom Helm, Londres et Sydney.

<sup>7</sup> Notre terre, notre avenir, Rome et Nairobi, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et PNUE.

<sup>8</sup> Le Programme d'action sur le développement durable des PEID a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 1994.

<sup>9</sup> Source : [www.grida.no/geo/geo3/index.htm](http://www.grida.no/geo/geo3/index.htm)

approvisionnement en eau douce menacés. En outre, les PEID ont souvent des écosystèmes uniques, caractérisés par un taux d'endémisme élevé, qui sont fortement menacés d'extinction et ont besoin de protection. La petite taille de ces pays signifie que l'environnement et le développement sont intimement liés et étroitement interdépendants. En outre, il est avéré que les économies, les sociétés et les écosystèmes des PEID sont hautement vulnérables aux chocs internes et externes qui sont transmis rapidement au niveau spatial (des espaces terrestres aux espaces marins), écologique (entre écosystèmes et au sein de chaque écosystème) et sectoriel (de la sphère économique à la sphère sociale et environnementale).

Compte tenu de ce contexte, la dégradation du sol pose de multiples menaces au développement durable. Ces menaces se manifestent sous la forme d'une déforestation et d'une érosion du sol accélérées, d'une baisse de la fertilité et de la productivité des sols, d'une diminution de la qualité de l'eau et de la destruction des écosystèmes dans les lagunes et les récifs. La déforestation est liée, elle aussi, à la dégradation de la qualité de l'eau et de l'approvisionnement en eau, à l'appauvrissement progressif des ressources génétiques des plantes et la désorganisation des moyens sociaux de subsistance. En outre, la dégradation des écosystèmes peut avoir un impact direct sur les ressources côtières et marines du fait de l'accroissement de la sédimentation et elle peut exacerber les effets des inondations, des vents violents et de l'érosion du sol associés aux phénomènes atmosphériques extrêmes.

### Interventions des pouvoirs publics

La réponse de politique la plus efficace contre la dégradation du sol est la gestion durable du sol (SLM), laquelle est définie comme une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles qui inclut des politiques écologiquement rationnelles et des techniques qui réduisent et/ou empêchent la dégradation à long terme des sols et qui favorisent la santé des écosystèmes, réduisent la pauvreté et permettent d'atteindre le développement durable.<sup>10</sup> Ceci nécessite de : (a) incorporer des interventions techniques de gestion améliorée des sols aux interventions mises en œuvre sur le plan social, économique et des politiques afin de s'attaquer aux causes immédiates de la gestion non durable des sols et éliminer les obstacles qui s'opposent à l'amélioration de la gestion du sol ; (b) concilier les pressions contradictoires exercées sur l'utilisation du sol et la vocation naturelle des sols/des écosystèmes ; et (c) coordonner les approches, les partenaires et les parties prenantes qui interviennent dans la gestion du sol afin de modifier le mode d'utilisation du sol qui est à l'origine de la dégradation de celui-ci. Constatant que les ressources naturelles qui dépendent du sol peuvent varier au fil du temps en fonction des conditions de gestion et d'utilisation, le programme Action 21 préconise que toutes les utilisations du sol soient analysées de manière intégrée afin de minimiser les conflits, de rendre plus efficace l'examen des avantages et des inconvénients et d'établir les liens entre le développement social et économique et la protection et la valorisation de l'environnement, ce qui contribuera à la réalisation des objectifs du développement durable.

Compte tenu de ce contexte, les gouvernements et leurs partenaires en matière de développement doivent prendre immédiatement des mesures visant à :

- incorporer les pratiques de SLM à leurs cadres nationaux de développement durable, tels que les plans nationaux de développement durable et les

---

<sup>10</sup> Modifié selon le FEM : Sustainable Land Management Approach – Training Handbook.

documents de stratégie de réduction de la pauvreté

- passer d'une approche « secteur par secteur » pour la mise en œuvre des programmes contre la dégradation des sols à l'adoption d'approches scientifiquement rationnelles et intersectorielles de la gestion du sol, qui incorporent les dimensions écologiques, économiques et sociales du problème de la dégradation des sols dans la conception du programme
- promouvoir une participation effective des principales parties prenantes, en particulier les femmes, à toutes les étapes du processus de planification, et
- créer un environnement favorable approprié comprenant des politiques, des réglementations et des incitations économiques afin d'apporter une réponse effective au niveau local, régional et mondial à la SLM.

## V. Diminution de la vulnérabilité économique, sociale et environnementale

L'aggravation de la récession mondiale et la crise financière qui va de pair avec celle-ci ont montré la vulnérabilité des pays qui ont des économies peu diversifiées, une dépendance excessive d'importations stratégiques, comme les carburants, et une dépendance excessive d'une gamme très réduite de produits d'exportation. Parallèlement, la crise a montré que les pays qui avaient investi dans la construction d'économies et de sociétés résilientes, d'une manière générale, ont pu résister aux chocs extérieurs et se sont remis rapidement. Les petits États insulaires de la Caraïbe et les pays centraméricains sont intrinsèquement vulnérables à une gamme très étendue de chocs extérieurs en raison de la petite taille de leur superficie en terres cultivables, de l'étroitesse de leurs marchés, de leur degré d'ouverture caractérisé par une concentration des produits et des marchés ainsi que des exportations, qui est le résultat d'une réserve de ressources naturelles limitée. La forte dépendance du tourisme qui caractérise les îles les a rendues particulièrement vulnérables aux chocs qui se produisent sur les marchés d'où proviennent les touristes. La baisse spectaculaire des arrivées de touristes dans tous les pays à cause de la crise actuelle a d'ores et déjà déclenché un cycle de fermetures d'hôtels, de pertes d'emplois et une diminution brutale des revenus nationaux et des recettes en monnaies étrangères.

Devant cette baisse des recettes, plusieurs gouvernements de l'OCDE se sont vus forcés de réduire ou d'éliminer les subventions aux produits alimentaires de base et au gaz butane, qui constituent une partie fondamentale du système de protection sociale en faveur des pauvres. La continuation ou l'aggravation de la crise obligera probablement les gouvernements à reporter les investissements destinés à réduire les risques de catastrophe, ce qui, à son tour, va aggraver leur vulnérabilité au changement climatique et aux autres catastrophes naturelles. Il existe une crainte réelle que la crise actuelle entraîne le démantèlement des acquis qui ont été obtenus au cours des trois dernières décennies grâce à l'assistance étrangère, à l'accès aux marchés dans des conditions préférentielles ainsi qu'à d'autres conditions favorables qui ne se représenteront probablement pas. En outre, il existe la préoccupation grave que le chômage et le sous-emploi vont engendrer un cycle de pauvreté, de criminalité, de conflits sociaux et de dégradation de l'environnement qui dépassera la capacité des gouvernements à en venir à bout.

### Interventions des pouvoirs publics

La crise n'élimine pas la nécessité d'une bonne gouvernance ; elle met simplement en évidence que celle-ci est nécessaire. Maintenant, plus que jamais, les gouvernements et leurs partenaires en matière de développement doivent collaborer afin de s'assurer que leurs décisions n'exacerbent pas, sciemment ou inconsciemment, les chocs générés par la crise. La mise en place d'une résilience dans le domaine économique, social et environnemental doit occuper la première place. Les gouvernements doivent créer et mettre en application des systèmes appropriés pour appuyer leurs décisions et des cadres de planification intégrée du développement qui garantissent : (a) une analyse précoce et exhaustive des risques ; (b) une analyse minutieuse des effets d'entraînement des politiques économiques, sociales et environnementales, du point de vue du temps, de l'espace et du degré d'impact, afin de s'assurer qu'elles obtiennent les résultats escomptés et que toute conséquence non intentionnelle fait l'objet d'une attention immédiate si elle se produit et au moment où elle survient. En outre, les gouvernements doivent mettre en place des systèmes de gouvernance et des procédures permettant la participation active des citoyens au processus de construction de la résilience, Ceci doit inclure des échanges d'information et des flux de communications réguliers entre les gouvernements et les citoyens qui

permettront à ceux-ci de construire leur propre résilience. Par ailleurs, les gouvernements et leurs partenaires en matière de développement doivent se dépêcher de construire leur résilience dans les domaines où leur vulnérabilité n'est pas « intrinsèque » mais « acquise ». L'un de ces domaines est celui de l'énergie où il faut, de toute urgence, réaliser des investissements dans les énergies renouvelables pour mettre en place une résilience contre les chocs suscités par le prix de l'énergie.